

Commune de

Art-sur-Meurthe

AB INFO N° 168 | JANVIER 2021

En route vers 2021

Édito

Chers concitoyens, Chères Concitoyennes,

Il est encore temps de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2021. Bonheur, Santé, déconfinement, retour des vacances, des échanges entre amis, des soirées aux restaurants, des apéros, des visites de nos proches, en bref, une année normale, «comme avant». Nous avons tous été très bousculés en 2020, cette année nous aura marquée à tout jamais, la solidarité et le dévouement de beaucoup d'entre nous ne devons jamais être oubliés, le manque de civisme, de solidarité et de respect des autres non plus. Beaucoup m'auront touché par leur engagement et par leur philanthropie, mais malheureusement d'autres m'auront choqué par leur égoïsme et leur individualisme.

Fiers d'être Arcquois et Bosservillois, restons solidaires en 2021, nous devons sortir de cette période absolument incroyable sans aucun regret sur nos actes, et même fiers de nous et de nos proches. Mes vœux pour 2021 ne seront pas plus compliqués, mais portés d'une grande volonté de générosité pour tous.

Ne doutez pas que toute l'Equipe Municipale «restera sur le pont» tous les jours pour vous. Prenez soins de vous, veillez sur vos proches, gardez un oeil bienveillant sur votre entourage, votre voisinage et rendez-vous le plus vite possible autour de nos futures manifestations sur lesquelles nous travaillons, notre marché, notre commerce local ou nos différents rendez-vous sur la commune.

Bien Amicalement,

Jean-Pierre DESSEIN
Votre Maire



RESPECTEZ-VOUS , RESPECTEZ NOUS !

Parce ce que nous souhaitons que nos rues ne deviennent pas de **véritables poubelles à ciel ouvert**, voici un petit rappel quand aux dates de passages et de sorties de nos déchets sur la commune.

- Bacs verts (ordures ménagères) : sortie le dimanche à partir de 18h et passage du camion le lundi.
- Eco-sacs (sacs transparents) : sortie le jeudi soir à partir de 18h et passage du camion le vendredi.

Les containers verts ne doivent pas rester sur la voie publique et doivent être rentrés dans chaque propriété le lundi soir.

Pour rappel, une des **9 déchetteries du Grand Nancy est située à Bosserville** pour y déposer les sapins, déchets verts, mobiliers encombrants, électroménagers hors d'usage, La carte d'accès aux déchetteries de la Métropole est gratuite pour chaque habitation de notre commune, une simple demande doit être formulée à la Métropole pour la recevoir.



Il vous manque une information quant au tri, à la carte de la déchetterie, aux dates de ramassage des déchets, des encombrants, à la date de restitution du compost, rendez-vous sur :

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets>

HAIES CHAMPÊTRES

Vous avez sans doute déjà remarqué que l'entreprise ID VERDE avait commencé à travailler les sols de certains espaces communaux !

Effectivement, dans le cadre de son plan d'action « **en faveur de la biodiversité** » 2019-2021, la Métropole du Grand Nancy a lancé fin 2020 une opération de plantation de haies champêtres sur son territoire pour les communes intéressées.

La commune d'Art-sur-Meurthe a souhaité répondre à cet appel à projet en proposant **la plantation d'environ 2,5 km de haies** à Bosserville et Art. Le coût des plantations et de la préparation des sols avoisine les **25,000 euros TTC**, intégralement financés par la Métropole et ses partenaires, la préfecture de Région Grand Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.

Des haies seront plantées autour du Noviciat et du parking de l'école, aux abords du stade, au droit de presque tous les chemins piétons du coteau des Vignes, autour des jardins communaux partagés, et le long de l'avenue Sainte Marguerite et du chemin stratégique à Bosserville.

Ces haies permettront de répondre à plusieurs besoins :

- Restitution de haie de bocage disparues qui participent à la tenue des sols et évitent leur ravinement ;
- Création de corridors écologiques aidant au déplacement et à la nidification des espèces animales, pour maintenir la biodiversité ;
- Par endroit, apport d'écrans végétaux qui apporteront l'ombre estivale, et une barrière visuelle entre les habitations ;
- Meilleure tenue des chemins du coteau ;
- Floraison de certains arbustes qui égayeront le village !

Les espaces plantés sont sous gestion communale ou métropolitaine.

Si certaines des haies en cours de plantation vous questionnent, n'hésitez pas à informer la mairie, des modifications peuvent être envisagées.



PASSAGE À LA LED POUR L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Au cours du dernier semestre 2020, nous avons souhaité avec la métropole du Grand Nancy a remplacé le totalité des ampoules à décharge des candélabres d'éclairage public communaux par des dalles leds.

297 ampoules ont été remplacées, ainsi que 84 appareils complets.

Ces modifications poursuivent trois objectifs :

- L'économie d'énergie et la baisse de facturation ;
- La réduction de l'impact environnemental ;
- L'amélioration de la luminosité et des conditions de sécurité.

Ces travaux réalisés ont permis une **diminution de puissance de 5500 Watts par heure**, soit un gain annuel de consommation de 3800 euros TTC, en prenant en compte les abaissements de luminosité. Au regard du coût des travaux, le **retour sur investissement est d'environ 8 ans** pour de appareils dont la durée de vie minimum est de 15 à 20 ans.

Les leds permettent également une augmentation de la luminosité ambiante qui participe à la sécurité routière et piétonne.

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT, AU COEUR DES DÉBATS

Les problématiques des nuisances sonores rencontrées ces derniers temps sur notre commune ont conduit la **Commission Environnement** à se réunir le **18 novembre dernier** pour répondre à 2 questions principales :

- *Doit-on et si oui, comment harmoniser et modifier les horaires de travaux des particuliers et professionnels dans la commune ?*
- *Comment adapter les sanctions existantes pour faire respecter ces consignes ?*

Au terme des débats, **il a été proposé le maintien des horaires du règlement départemental sanitaire**, compte tenu de la faible marge d'adaptation des horaires et du risque de recours existant.

Toutefois, le travail de la commission a fait ressortir le besoin d'un **médiateur du bruit** sur la commune, mais également d'accentuer la démarche pédagogique en matière de réglementation des nuisances. Il a donc été proposé la mise en place d'un **livret d'accueil** rappelant dans un premier temps la réglementation et certaines règles élémentaires de savoir-vivre, et indiquera dans un second temps l'intensité des appareils fréquemment utilisés (tondeuse, perceuse) afin d'aider chacun à adopter une démarche positive contribuant au bien-vivre ensemble.

Ainsi, au cours du Conseil municipal ayant eu lieu lundi 14 décembre 2020, le Conseil a suivi la commission environnement, en décidant de ne pas modifier les horaires, en maintenant ceux inscrits dans le règlement départemental sanitaire.

Par ailleurs, **deux médiateurs du bruit ont été nommés** : Yannick Michelix pour Art Sur Meurthe, et Ambroise Thirion pour Bosserville.

Enfin, la mise en place du livret d'accueil permettant d'informer les habitants de la réglementation sur le bruit a été validé par le Conseil. Il sera édité au cours du premier semestre.

S'agissant des médiateurs, ils deviennent ainsi les premiers interlocuteurs en matière de constatation d'une nuisance sonore. Les modalités pour les contacter vous seront prochainement communiquées. Pour rappel, sur constatation répétée et proposition du médiateur, le Maire pourra infliger une amende forfaitaire de **68 euros** au contrevenant.

VOLS DANS LES BOITES AUX LETTRES

Il a été constaté que le confinement n'a pas eu que du bon car bon nombre de personnes profite de failles en ces périodes où les commandes via le web ont explosé.

Ainsi, il est conseillé à chacun de **privilégier la livraison des colis auprès de votre commerce local ou autres** car depuis quelques mois, les colis livrés dans les boîtes aux lettres sont volés par des personnes malveillantes, les pass ou des doubles de clés étant visiblement faciles à acquérir.

Sur la commune, les colis via Relais colis et Colissimo sont proposés par « Le Chartreux ».



LES TRAVAUX/EVENEMENTS 2020

2020 fut et restera une année particulière, mais les élus de l'ancien et nouveau mandat n'ont pas cessé de s'activer afin de maintenir les efforts sur notre commune :

- Achat et distribution de pochette/ gel hydroalcoolique et masques pour remise à chaque habitant de la commune.
- Remise au propre en peinture de nos églises
- Travaux pour réouverture de notre commerce local « Le chartreux ».
- Drive in « Grease » proposé en juin dernier pour réinventer la fête de la musique qui n'a pu être maintenue.
- Remise des colis de Noël à tous nos aînés en main propre par les membres du CCAS et quelques élus.

CALAMITE FESTIVAL

Après le succès du Drive In de juin dernier, le Conseil Municipal, le Comité des fêtes et les associations Cart'@boss et Familles Rurales se sont associés pour créer un nouvel événement sur la commune d'Art-sur-Meurthe/Bosserville : **le Calamite Festival du 16 au 20 juin 2021** le programme, axé sur le thème de la musique, comprendra notamment : une soirée karaoké, la projection d'un film en plein air, un concert et des activités pour les grands et les petits.



Yveline Gayon-lung Conseillère Municipale

Chers Arcquois et Bosservillois,

Je m'appelle Yveline Fayon-lung, j'ai 50 ans. Nous habitons Bosserville depuis le 19 juillet 2019. Je suis Négociatrice en Immobilier. Quand nous sommes arrivés sur la commune avec mon mari, nous avons de suite voulu nous impliquer dans la vie d'Art sur Meurthe (comité des fêtes, municipalité, activités, marché....).

Alors quand Jean-Pierre Dessein m'a contacté pour me demander si j'accepterais de rejoindre l'équipe municipale avec ma positivité, mon optimisme et mon dynamisme, j'ai accepté de suite, sachant que j'étais une petite nouvelle arrivante et que j'avais tout à apprendre.

Je suis heureuse de faire partie de cette belle équipe municipale.

Je vous souhaite une douce année 2021 pleine de joie et de douceur et surtout d'une bonne santé.

Au plaisir de vous voir,
Yveline



Ambroise Thirion, Conseiller délégué à l'environnement

Ma famille est installée à Art Sur Meurthe depuis maintenant 29 ans. Ayant un papa investi sur le plan associatif à travers le club de football, il était naturel pour moi de consacrer du temps à mon tour, à la commune qui m'a vu grandir. J'ai ainsi été honoré par la proposition de Jean Pierre, me proposant de rejoindre l'équipe municipale.

La nouvelle équipe municipale que nous composons s'est mise à l'œuvre dans un contexte plutôt difficile avec la crise sanitaire. La gestion de cette crise a au moins permis une chose : démontrer notre capacité d'adaptation, dans un contexte inédit ! Les réunions en visioconférence sont devenues notre quotidien, et nous permettent ainsi de pouvoir prendre connaissance des projets, et de pouvoir travailler sur les différents sujets de notre commune, tout en respectant le protocole sanitaire.

Les nouvelles problématiques apparues ces derniers mois avec la covid-19 ont largement mis à contribution notre équipe, qui a su faire preuve d'initiative pour servir et protéger les intérêts de nos concitoyens.

Notre principale force demeure la diversité des membres au sein du conseil municipal.

En effet les élus ayant déjà effectué plusieurs mandats ont l'expérience pour eux, les nouveaux ont l'ambition de faire aussi bien que les précédents, en apportant des idées nouvelles, une vision différente, et enfin, tous ensemble, avons en commun notre détermination pour servir notre commune.

Nous venons de parcours professionnels divers et variés, et avons différents centres d'intérêts, ce qui contribue à un réel enrichissement de nos échanges.



Pour ma part, je suis conseiller municipal délégué à l'environnement, président de la commission environnement et médiateur du bruit pour Bosserville.

A l'heure actuelle, et ce n'est une surprise pour personne, les problématiques sur le sujet de l'environnement sont grandissantes, et nécessitent une véritable prise de conscience collective. Celle-ci doit nécessairement passer par des changements comportementaux. Ces changements n'interviendront que si nous sommes capables de nous adapter, et de devenir à titre individuel acteur de notre propre changement.

Ainsi chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, c'est donc en outre par le biais de cette fonction que je compte apporter la mienne.

Récemment papa d'un petit garçon, et soutenu par une compagne dévouée, je prends mon rôle très au sérieux en consacrant un maximum de temps, malgré une vie professionnelle et familiale bien remplie.

Juriste de formation, spécialisé en droit des affaires et en droit de la santé, je suis actuellement en fonction au cœur d'une société spécialisée dans la chimie verte.

Toutefois, je ne renonce pas à poursuivre ultérieurement mon cursus afin de passer l'examen d'avocat, dans un futur proche.

C'est dans ce contexte que j'entends mener à bien la mission qui m'a été confiée, avec comme principal leitmotiv le bien être de chaque habitant.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Ambroise

Contact / Mairie

1 place de la Mairie, 54510 Art-sur-Meurthe
Tél. : 03 83 56 98 37 | Fax : 03 83 56 46 46 |
secretariat@mairie-art-sur-meurthe.fr
facebook / instagram : Ville d'art-sur-meurthe

Publication

Directeur : Jean Pierre Dessein | Rédaction : L'équipe municipale | Dépôt légal : A parution
Impression : Par nos soins sur papier recyclé